

COMMISSION COH - COORDINATION DE L'AMENAGEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS ET DES HAUTES ECOLES

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens,
Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

Délégation d'Ecublens : MM. Christian Maeder, Syndic, et Jean-Louis Radice, Conseiller municipal.

Présidence 2023 : M. Christian Maeder, Syndic, Ecublens.

La Commission a tenu deux séances et a traité les principaux objets suivants:

Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants

UNIL

- Bâtiment Genopode : deux mises à l'enquête complémentaires concernant des mises en conformité par rapport aux normes de protection incendie ont été déposées. Il s'agit de la modification et de la sécurisation des voies de fuite. Une troisième concerne l'installation de deux citernes d'azote (liquide et gazeux), à l'extérieur du bâtiment, pour répondre à un important besoin et remplacer les citernes mobiles utilisées, actuellement à l'intérieur du bâtiment.
- Villa RC13 : il était prévu de rénover et transformer la villa RC13, copropriété de l'UNIL et de l'EPFL. Néanmoins, ce bâtiment est en si mauvais état qu'il n'est pas adéquat de le rénover, les travaux nécessaires ayant un coût supérieur à une reconstruction à neuf. Comme l'avenir de ce secteur n'est pas encore clairement défini, il est prévu de démolir la villa, de remettre le terrain en herbe et de revenir avec un nouveau projet lorsqu'un programme sera établi.
- Smartraining - Médialab : il s'agit d'aménager, à l'intérieur du bâtiment SOS 1, un système d'avatarisation, qui permet le captage en 3D des mouvements des sportives et des sportifs, avec une analyse et un traitement des données en temps réel. Comme ces travaux ne seront pas visibles de l'extérieur, ils seront peut-être dispensés d'enquête publique.
- Journées portes ouvertes du chantier de l'Unithèque, lequel est complètement hors d'eau, les 13 et 14 mai 2023.

EPFL

- Villas Ruchoz 11 et 15 : utilisation provisoire pour l'accueil de la petite enfance durant les travaux de mise à niveau de la garderie « La Croquignole » située dans le quartier des Triaudes. Ces travaux sont prévus du 5 juin au 27 octobre 2023.
- Information sur le projet concernant le château et la ferme de Bassenges. L'EPFL a l'intention de réaffecter ces bâtiments afin d'y accueillir des chercheurs invités internationalement et actifs dans le domaine des sciences fondamentales, soit les mathématiques, la physique et l'informatique. Ces personnes y poursuivraient leurs recherches et le site pourrait accueillir des séminaires. Il n'y aurait pas de logement. De telles résidences existent dans plusieurs universités renommées.

- Le chantier de la RTS se poursuit normalement et n'accuse qu'un léger retard, ce qui est parfaitement normal pour un tel projet. Les membres de la COH sont invités par la RTS à une visite du futur bâtiment, le samedi 29 avril 2023.
- Une journée portes ouvertes s'est tenue à l'EPFL le 29 avril 2023.

Communes partenaires

- Suite à la réponse du Bureau Transitec Ingénieurs-Conseils, lequel estime prématuré de faire une présentation du projet M1 à la COH, le président rappelle que le tracé sera identique à l'actuel et que le projet estime nécessaire de créer un passage dénivelé aux carrefours de la Bourdonnette et de la Cerisaie. Après insistance des communes concernées, la problématique du carrefour de la Concorde a été intégrée aux réflexions, car une solution en dénivelé y est également nécessaire. Par contre, le carrefour de la Mouline resterait à niveau, comme actuellement. Face à la crainte exprimée par certains que le projet soit finalement redimensionné à la baisse en fonction des enjeux financiers, comme c'est souvent le cas, le président estime que ce serait une erreur de ne pas supprimer les points de conflits rail-route, car il faut avoir une vision à long terme et ne pas entraver les différents modes de mobilité.

Commune de Saint-Sulpice

- Des projets d'implantation de deux sociétés sur la parcelle communale située au sud de l'EPFL, sous la route cantonale, n'ont pas abouti, malgré un accueil favorable des Autorités et du Canton. Aucun accord n'a pu être trouvé entre la Commune et les sociétés intéressées (aspects financiers et d'intégration par rapport au voisinage).

Direction générale du territoire et du logement (DGTL)

- Un chef de projet est désormais dédié à la révision du PAC 229. Il a déjà eu quelques discussions informelles avec les partenaires. La prochaine étape consiste à rédiger un document cadre, comprenant notamment les enjeux et les coûts, pour que le Conseil d'Etat lance formellement cette révision.

Ce qui est attendu par les Hautes Ecoles est de conserver une grande flexibilité et avoir une marge de manœuvre à long terme, car la situation et les besoins évoluent très rapidement. Les chiffres estimés il y a 4 ans, utilisés pour élaborer le Schéma directeur des Hautes Ecoles, sont notamment déjà atteints. Pour les Hautes Ecoles, un horizon de planification à 15 ans est trop court.

Selon la Ville d'Ecublens, il est toutefois nécessaire d'avoir cette vision à 15 ans, afin d'être en phase avec le Plan directeur communal, en cours d'élaboration. Le représentant de la DGTL ajoute que les horizons de planification sont fixés dans la loi et que le législateur a exprimé la volonté de supprimer les réserves.

Enfin, chacun estime nécessaire de rediscuter le périmètre du PAC, ce qui constitue de toute façon un élément essentiel d'une telle révision.

* * *